

**CONTRÔLE LOT DE POULETTES EN VUE D'UNE PRODUCTION D'ŒUFS BIOLOGIQUES
ENGAGEMENT**

INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR : INTEGRATEUR DE POULETTES

Raison Sociale :		Type de société :	
Nom du Représentant :			
Adresse complète du siège social :			
Téléphone :		Portable :	
Télécopie :		Email :	

INFORMATIONS SUR L'ÉLEVEUR DE POULETTES

Raison Sociale :		Type de société :	
Nom du Représentant :			
Adresse complète du siège social :			
Téléphone :		Portable :	
Télécopie :		Email :	

Date d'éclosion des poulettes :	
Nombre de poussins (hors pourcentage gratuit) :	
Date de transfert des poulettes :	

TARIF APPLICABLE

Montant annuel HT – Forfait contrôle et attestation	290.00 €
TVA 19.60 %	58.84 €
Montant TTC	346.84 €

ENGAGEMENT

L'éleveur de poulettes agissant en tant que sous-traitant de l'éleveur s'engage à :

- 1) Nourrir les poulettes avec une alimentation conforme aux règles de la section 3 « Aliments pour animaux », chapitre 2 du règlement (CE) N° 889/2008,
- 2) Respecter les dispositions de la section 4 « Prophylaxie et traitements vétérinaires », chapitre 2 du règlement (CE) N° 889/2008,
- 3) Élever les poulettes dans un bâtiment où toute la bande de poulettes est destinée à la production pour l'agriculture biologique,
- 4) Transmettre au destinataire des poulettes la liste des traitements effectués (nombre et nature) sur le(s) lot(s) (copie de la fiche d'élevage).

La signature par le demandeur du présent document implique son accord sur les informations données ci-dessus.

Fait à, le

« Lu et approuvé »

Signature :

Cachet :

**Merci de retourner un exemplaire du présent document signé à
ECOCERT – BP 47 – 32600 L'ISLE JOURDAIN
Ligne Directe : 05.62.07.52.09 – service.filières@ecocert.com – Fax : 05.62.07.74.95**